

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Fox Mountain Bike Club



Ce formulaire doit être imprimé, complété, daté, signé et retourné au comité du Fox Mountain Bike Club (scan ou photo par e-mail à info@foxmountainbikeclub.com ou en format papier à un entraîneur ou un membre du comité). L'inscription est effective après paiement de la cotisation et réception du bulletin d'inscription.

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone (mobile) : E-mail :

Pour les mineurs, les coordonnées du-des représentant-s légal-aux :

Nom & Prénom :

Téléphone (mobile) : E-mail :

Nom & Prénom :

Téléphone (mobile) : E-mail :

Cotisations :

Membre actif de moins de 16 ans 30.00 CHF

Membre actif de plus de 16 ans 50.00 CHF

Famille (à cocher sur toutes les inscriptions de la famille, mais à payer une seule fois) 100.00 CHF

Groupe compétition (moins de 16 ans, inscriptions aux courses et un maillot offerts) 100.00 CHF

Groupe compétition (plus de 16 ans, inscriptions aux courses et un maillot offerts) 200.00 CHF

IBAN : CH26 0900 0000 1737 1212 8

COMPTE POSTAL : 17-371212-8

Je refuse que des photos de moi / mon enfant soient prises dans le cadre des activités du Fox Mountain Bike Club et soient utilisées sur ses réseaux sociaux.

Par ma signature, j'atteste :

Que mon état de santé / l'état de santé de mon enfant ne présente aucune contre-indication liée à la pratique des activités organisées par le Fox Mountain Bike Club.

Que je suis / mon enfant est au bénéfice d'une couverture d'assurance RC et maladie/accident valable.

Que je reconnais / mon enfant reconnaît participer aux activités organisées par le Fox Mountain Bike Club sous mon entière responsabilité / son entière responsabilité, respectivement sous la mienne (art. 333 CC) et que j'accepte / qu'il accepte pleinement les risques inhérents à ces activités pour moi-même / lui-même et mon / son matériel.

Que j'ai pris bonne note / mon enfant et moi avons pris bonne note que certaines activités (dont la descente VTT de type **downhill biking**) peuvent être considérées comme des **entreprises téméraires** au sens de la Loi sur l'assurance-accidents (LAA) et de ses dispositions d'exécution (sp. OLAA), ce qui peut entraîner en particulier une **réduction de 50% ou un refus total des prestations d'assurance** (art. 50 OLAA).

Qu'en cas d'urgence, tout membre du dispositif médico-sanitaire est autorisé à pratiquer ou faire pratiquer sur moi-même / mon enfant toute intervention médicale et/ou chirurgicale et/ou à prescrire à moi-même / mon enfant tout traitement médical nécessaire(s).

Que, dans les limites des art. 100 et 101 CO, je décharge / mon enfant et moi déchargeons le Fox Mountain Bike Club de toute responsabilité, en particulier en cas d'accident, de réduction ou de refus de prestations d'assurance, de blessures, de dégradation, de perte ou de vol de matériel ou de tout autre préjudice survenant en raison de la pratique de ce sport dans le cadre des activités organisées par le Fox Mountain Bike Club, étant précisé que les actuels et anciens organes, membres, collaborateurs, animateurs, auxiliaires et partenaires du Fox Mountain Bike Club peuvent se prévaloir individuellement de la présente décharge.

Lieu et date : Signature :

Pour les mineurs, signature d'un représentant légal :